

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de la santé
et des solidarités

N° 102-2024

Papeete, le - 1 OCT. 2024

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2023 de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de la santé et des solidarités,

par Mesdames les représentantes Pauline NIVA et Frangélica BOURGEOIS-TARAHU,

Document mis
en distribution

Le 1 OCT. 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 5470/PR du 30 août 2024, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2023 de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai et affectation de son résultat.

1. MISSIONS ET MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

Pour de plus amples informations relatives à cet établissement public, les rapporteuses invitent leurs collègues à prendre connaissance du rapport d'activité de l'établissement pour l'exercice 2023, joint à la présente saisine.

1.1 Missions

Établissement public industriel et commercial, l'institut du cancer de Polynésie française (ICPF) a pour objectif d'être un centre référent expert dans le domaine du cancer en Polynésie française, notamment en observant la maladie, en améliorant la prise en charge globale des malades atteints du cancer au plus près de leur domicile, en développant la recherche, l'enseignement et la formation, ainsi qu'en mutualisant les moyens techniques et coordonnant les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le cancer en Polynésie française.

L'ICPF assure les missions suivantes :

- la gestion du registre des cancers ;
- la mise en œuvre des actions de dépistage et de prévention contre les cancers ;
- l'organisation et la mise en œuvre de la coordination régionale des soins ;
- l'organisation et la mise en œuvre d'une direction de la recherche et de l'innovation.

L'ICPF est organisé en pôles :

- Le pôle « *Registre du cancer et recherche* » qui a pour objectif notamment de produire des statistiques sur l'incidence du cancer, faciliter la surveillance épidémiologique et l'évaluation des activités de lutte contre le cancer, faire aboutir le cadre réglementaire ou encore développer la recherche clinique.
- Le pôle « *Dépistage des cancers et prévention* » qui est chargé de mener des actions de prévention et de dépistage, définir une stratégie d'extension du dépistage, participer à l'information et à la sensibilisation des populations cibles et des partenaires dont les professionnels de santé.

- Le pôle « *Coordination et parcours de soins* » qui est chargé de fédérer l'ensemble des institutions et professionnels, coordonner l'offre de soins, assurer l'information et la formation continue et d'assurer la mise en place d'un environnement de travail de qualité et sécuritaire pour le patient.
- Le pôle « *Communication* » qui est chargé de mettre en œuvre la stratégie de communication et de prévention de l'établissement.

1.2 Moyens humains et financiers

Au 31 décembre 2023, l'effectif de l'établissement était de 20 agents repartis entre les personnels soignants (8)¹ et les personnels techniques et administratifs (12).

Pour l'exercice 2023, l'ICPF a bénéficié de deux subventions versées par le Pays pour un montant globale de 560 millions F CFP :

- une subvention d'exploitation de 385 millions F CFP ;
- une subvention d'équipement de 175 millions F CFP destinée à financer les travaux du laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été marquée notamment par :

- ✚ *L'amélioration du parcours de soin du patient et la facilitation de la coordination entre les différents acteurs* notamment par la mise en place d'une véritable gestion centralisée des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) où sont décidées le meilleur traitement pour le patient en présence de plusieurs médecins de différentes spécialités venant du public et du privé.

En 2023, l'activité quotidienne a consisté à consolider la collaboration entre le CHPF, les médecins libéraux et l'ICPF et à poursuivre le chantier de reprise des RCP organisées dans les locaux du CHPF. Parallèlement, l'ICPF a travaillé sur la mise en place d'un outil visant à digitaliser les RCP et permettre aux médecins d'y inscrire leurs patients, d'y participer en visioconférence et de recevoir les comptes-rendus de manière automatique.

- ✚ *Le soutien accru au CHPF à travers la création de la cellule d'accompagnement des patients évasanés d'oncologie* qui a pour mission de les aider dans leurs démarches, de répondre à leurs questions et à celles de leur entourage et faire le lien avec les différents acteurs (*CPS, service social, EUROP Assistance, associations, etc.*). Cette cellule est composée de professionnels de santé de l'ICPF pour pouvoir répondre aux questions médicales spécifiques.

- ✚ *La participation de l'ICPF au premier séminaire Unicancer sur la cancérologie* en métropole, l'objectif de cet événement était de proposer une feuille de route pour appuyer la structuration de la filière oncologie dans les territoires ultramarins, tout en annonçant la création officielle du « *Groupe groupe coordonnateur Outre-Mer Unicancer* » – UCOM.

Cet évènement a été notamment l'occasion pour l'ICPF de présenter le dispositif de dépistage « *TARONA TERE* » qui a pour objectif d'inciter les femmes au dépistage du cancer du sein en facilitant l'accès à un mammographe avec l'aide des communes (*transport, logistique*), une prise de rendez-vous dédié auprès des radiologues, avec un environnement propice à l'échange et au bien-être pour diminuer l'angoisse ressentie par les patientes.

- ✚ *La diffusion du rapport du registre des cancers 2015-2019* permettant ainsi de rattraper les retards accumulés sur l'enregistrement des cas incidents de cancers. En moyenne, sur la période entre 2015 et 2019, le registre répertorie 865 cas de cancers par an soit 806 tumeurs solides et 59 hémopathies malignes (*cancer du sang*). Globalement, les cancers les plus fréquents chez la femme sont le cancer du sein, du poumon et de l'utérus (*ou endomètre*). Et les localisations les plus fréquentes chez l'homme sont la prostate, le poumon et le côlon-rectum.

¹ 3 médecins, 3 infirmiers - IDE, 2 attachés de recherche clinique - ARC

Pour la production de ce rapport, des partenariats ont été développés avec d'autres registres dont notamment celui de la Nouvelle-Calédonie mais plus encore avec le réseau français des registres des cancers (FRANCIM). À noter qu'afin d'avoir le temps de consolider les données recueillies tout en restant pertinent, l'ICPF projette de produire le rapport du registre des cancers 2020 en 2024 et ainsi de suite.

✚ La signature de deux conventions :

- o la Convention d'échanges de données avec la CPS pour le registre des cancers, ceci permettra de contribuer à l'augmentation des sources de données et à une meilleure exhaustivité du registre en 2024. Le registre des cancers de l'ICPF disposera ainsi de données plus exhaustives et plus précises possible afin d'être en mesure de donner des chiffres fiables, de recenser tous les cas de cancers ainsi que les stades des pathologies et les traitements administrés.
- o la Convention pour le projet « PRISM PORTAL » (profilage génétique chez des patients atteints de cancer) et la mise en place du projet au CHPF. En effet, dans le cadre du développement de la recherche clinique et en particulier du soutien méthodologique aux essais cliniques, l'ICPF s'est engagé dans la mise en place en Polynésie française de ce projet de recherche clinique en partenariat avec l'Institut Gustave Roussy.

✚ La poursuite des travaux du laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie — d'un montant global estimé à 392 millions F CFP — dont la construction a été débutée en 2022.

Les gros œuvres de ce projet ont été réalisés en 2023 par l'établissement G2P, maître d'ouvrage délégué. À terme, ce laboratoire rendra la Polynésie française autonome sur les majorités des examens et améliorera les délais de rendu d'examens.

Lors de rencontres avec les établissements existants tels que l'Institut Louis Malardé, les cliniques Cardella et Paofai et le CHPF, ont été définis le besoin en matériel, l'organisation des ressources humaines et les échanges entre les structures de soins, les médecins du territoire et le laboratoire d'anatomopathologie.

Ont été menées notamment les campagnes et événements suivants :

- des campagnes de communication et de sensibilisation sur les cancers gynécologiques (*Jun Vert pour le cancer du col de l'utérus, Octobre Rose pour le cancer du sein*) ;
- des journées de dépistage gratuit et de prévention des cancers de la peau ont été organisées au centre de la mère et de l'enfant de Tahiti et à Nuku Hiva ;
- des actions de sensibilisation du grand public aux facteurs de risques des cancers ont été menées avec plus de 2 800 personnes ont pu être sensibilisées dans le cadre des campagnes de dépistage et de prévention mais aussi dans le cadre des interventions en entreprises sur Tahiti, aux Marquises et aux Îles-Sous-le-Vent ;
- le dispositif du « *TARONA TERE* » sur 7 communes (*Faaa, Tairapu Ouest, Paea, Punaquia, Moorea, Bora Bora, Taputapuatea, Tumaraa et Uturoa*) permettant ainsi à 122 femmes de se faire dépister au cancer du sein ;
- un programme annuel d'intervention en entreprises initié par les entreprises dans le cadre de leur dispositif interne RSE (*responsabilité sociétale et environnementale*) et en partenariat avec le Club des entreprises pour sensibiliser les employés aux cancers et aux dépistages possibles durant leur temps de travail. Ce programme rejoint celui du Club des entreprises qui a pour projet phare de permettre aux employées femmes de réaliser leurs mammographies de dépistage durant leurs heures de travail sans avoir à poser un jour de congé ou à justifier une absence. Au total, 612 personnes ont été informées et sensibilisées.

À noter que le taux de participation au dépistage du cancer du sein est estimé à 39,4 % (6 707 mammographies) en 2023 contre 42,1 % en 2022 et le taux de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus est estimé à 40,9% (10 313 frottis) en 2023 contre 42,3% en 2022.

En 2023, l'ICPF a obtenu un budget de 30 millions F CFP dans l'objectif de lancer la première phase de vaccination HPV² au travers d'un partenariat avec les pharmacies. Des réunions de travail se sont tenues afin de poser les conditions de la prise en charge à 100 % de cette vaccination par l'ICPF pour une mise en œuvre du dispositif programmée en 2024.

² Infections à Papillomavirus humains

3. EXAMEN DU COMPTE FINANCIER

À la clôture de l'exercice 2023, le compte financier se présente comme suit :

	SECTION I FONCTIONNEMENT	SECTION II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES	392 547 442	177 094 358	569 641 800
DÉPENSES	329 651 239	292 374 528	622 025 767
RÉSULTATS	62 896 203	- 115 280 170	- 52 383 967

Section « Opérations en capital »

Les recettes s'élèvent à 177 094 358 F CFP et se répartissent de la manière suivante :

Compte (numéro et libellé)	Montant (F CFP)	Pourcentage
131- Subvention équipement	175 000 000	98,8 %
281- Amortissements des immobilisations corporelles (biens acquis)	2 094 358	1,2 %
TOTAL	177 094 358	100 %

En augmentation par rapport à 2022 (+ 68,2 %), les recettes d'investissement ont été essentiellement constituées de la subvention d'équipement du Pays d'un montant de 175 millions F CFP. Ceci correspondant au versement de la 2^e tranche de la subvention octroyées pour les travaux d'aménagement du laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie de Polynésie française.

Les dépenses, pour un montant total de 292 374 528 F CPF, correspondent, quant à elles, à :

Compte (numéro et libellé)	Montant (F CFP)	Pourcentage
213- Constructions	268 752 267	91,9 %
218- Autres immobilisations corporelles	23 622 261	8,1 %
TOTAL	292 374 528	100 %

En forte augmentation par rapport à 2022 (+ 4 331,8 %), les dépenses d'investissement ont porté sur le financement :

- des dépenses liées aux travaux d'aménagement du laboratoire mutualisé d'anatomocytopathologie de Polynésie française qui n'ont pu débiter qu'en 2023 pour un montant total 283 millions F CFP (*soit 96,92 % des dépenses d'investissement*) ;
- des dépenses liées à l'acquisition de matériel informatique, de bureaux et d'un véhicule de service pour un montant de près de 9 millions F CFP (*soit 3,08 % des dépenses d'investissement*) ;

Section « Fonctionnement »

Les recettes représentent 392 547 442 F CFP et s'établissent comme suit :

Compte (numéro et libellé)	Montant (F CFP)	Pourcentage
744- Subventions d'exploitation PF	385 000 000	98,08%
758- Divers autres produits	7 465 589	1,90%
771- Produits exceptionnels	81 853	0,02%
TOTAL	392 547 442	100 %

En augmentation par rapport à 2022 (+ 5,9 %), les recettes de fonctionnement ont été principalement constituées de la subvention d'exploitation du Pays d'un montant de 385 millions F CFP.

Les dépenses, pour un montant total de 329 651 239 F CPF, correspondent, quant à elles, à :

Chapitre (numéro et libellé)	Montant (F CFP)	Pourcentage
60- Achats et variations des stocks	2 729 304	0,8 %
61- Services extérieurs	4 856 275	1,5 %
62- Autres services extérieurs	195 926 428	59,4 %
64- Charges de personnel	121 920 646	37,0 %
65- Autres charges d'activité	2 124 228	0,6 %
68- Dotations aux amortissements et provisions	2 094 358	0,6 %
TOTAL	329 651 239	100 %

En augmentation également par rapport à 2022 (+ 14,6 %), les dépenses de fonctionnement ont principalement porté sur le financement :

- des dépenses liées à la rémunération d’intermédiaires qui sont en grande partie composées des professionnels extérieurs intervenant pour les dépistages et les actions de prévention pour un montant total 169 millions F CFP (*soit 51 % des dépenses de fonctionnement*) ;
- des dépenses de personnel pour un montant de 121,9 millions F CFP (*soit 37 % des dépenses de fonctionnement*) ;
- des dépenses liées aux actions de prévention et de communication pour un montant de 27 millions F CFP (*soit 8 % des dépenses de fonctionnement*) ;
- des dépenses de fonctionnement courant pour un montant de 11,8 millions F CFP (*soit 3,6 % des dépenses de fonctionnement*).

4. FONDS DE ROULEMENT ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le montant définitif des recettes du compte financier de l’établissement est arrêté à la somme de 569 641 800 F CFP et, celui des dépenses, à 622 025 767 F CFP.

Le résultat global du compte financier présente ainsi un solde déficitaire de 52 383 967 F CFP venant en diminution du fonds de roulement de l’établissement qui passe de 192 111 118 F CFP en début d’exercice à 139 727 151 F CFP à la clôture de l’exercice budgétaire 2023.

Quant au résultat de fonctionnement, excédentaire à hauteur de 62 896 203 F CFP, il est affecté au crédit du compte 1068 « *Autres réserves* ».

5. TRAVAUX EN COMMISSION

L’examen de ce dossier en commission le 30 septembre 2024 a suscité des échanges qui ont porté principalement sur les points qui suivent.

Pour améliorer le parcours de soins des patients d’oncologie, des mesures ont été prises notamment pour réduire les délais des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) ou pour assurer un suivi des patients durant leur parcours. En outre, l’ouverture du laboratoire mutualisé d’anatomocytopathologie — qui compte tenu de retards d’exécution est finalement prévue en juillet 2025 — s’inscrit également dans cette recherche d’amélioration puisque ce laboratoire permettra de réduire les délais entre les prélèvements et leurs résultats.

Concernant la relocalisation de l’ICPF sur le site du Centre 15, une mission sera organisée prochainement à la demande du ministère afin d’étudier les différentes pistes relatives à cette relocalisation ainsi que les coûts susceptibles d’être engendrés, l’objectif étant d’y relocaliser toute l’activité de l’établissement et la médecine nucléaire.

Sur la prise en charge des dépistages des cancers gynécologiques par le Pays, l’ICPF souhaite qu’une modification soit opérée afin de permettre une prise en charge des tests de dépistage du virus du papillome humain (HPV) en lieu et place des frottis. Par ailleurs, ont été abordées dans le cadre des discussions sur ce sujet la question d’une prise en charge par la Caisse de prévoyance sociale, les négociations prévues avec l’État dans le cadre de la convention le liant avec le Pays au titre de la solidarité nationale ainsi que la réforme en cours de la protection sociale généralisée.

Sur les actions menées par l’ICPF, il est à relever les bons résultats de la campagne de vaccination HPV menée en 2023 par rapport à 2022 et l’objectif de l’établissement de mener le dispositif du « *TARONA TERE* » tout au long de l’année.

* * * * *

À l’issue des débats, le présent projet de délibération a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de la santé et des solidarités propose à l’assemblée de la Polynésie française d’adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURES

Pauline NIVA

Frangélica BOURGEOIS-TARAHU

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : ICP24202469DL

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

portant approbation du compte financier de l'exercice 2023 de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021 modifié portant création et organisation de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa à Tati, dit Tiurai » ;

Vu l'arrêté n° 1495 CM du 30 août 2024 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2024/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de la santé et des solidarités ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa à Tati, dit Tiurai pour l'exercice 2023 est arrêté à la somme de cinq cent soixante-neuf millions six cent quarante et un mille huit cent francs (569 641 800 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	392 547 442 F CFP
Section II d'investissement	177 094 358 F CFP
TOTAL	569 641 800 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa à Tati, dit Tiurai pour l'exercice 2023 est arrêté à la somme de six cent vingt-deux millions vingt-cinq mille sept cent soixante-sept francs (622 025 767 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	329 651 239 F CFP
Section II d'investissement	292 374 528 F CFP
TOTAL	622 025 767 F CFP

Article 3.- Le compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa à Tati, dit Tiurai pour l'exercice 2023 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	392 547 442	177 094 358	569 641 800
DÉPENSES (en F CFP)	329 651 239	292 374 528	622 025 767
RÉSULTATS	62 896 203	- 115 280 170	- 52 383 967

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023, soit un excédent de 62 896 203 F CFP est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves	62 896 203 F CFP.
--------------------------------	-------------------

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2023, le fonds de roulement de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa à Tati, dit Tiurai est de cent trente-neuf millions sept cent vingt-sept mille cent cinquante et un francs (139 727 151 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Odette HOMAI

Le Président,

Antony GEROS

Exemplaire ORIGINAL

INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

**COMPTE FINANCIER
DE L'EXERCICE 2023**

Présenté par

Monsieur Philippe HENROT du 1er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : B29 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
203		FRAIS RECHER DEVELOP	151 000 000			151 000 000	
		Sous-total	151 000 000			151 000 000	00,00
213		CONSTRUCTIONS	392 000 000	268 752 267		123 247 733	68,56
		Sous-total	392 000 000	268 752 267 ✓		123 247 733	88,56
218		AUT. IMMOB. CORPOR	56 000 000	23 622 261		32 377 739	42,18
		Sous-total	56 000 000	23 622 261 ✓		32 377 739	42,18
Total Investissement			599 000 000	292 374 528		306 625 472	48,81

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : 829 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
606		ACHATS APPRO. NON ST	32 050 000	2 951 964	- 222 660	29 320 696	08,52
		Sous-total	32 050 000	2 951 964 (*)	- 222 660 (*)	29 320 696	09,21
614		CHARGES LOCAT. COPRO	1 982 823	1 920 000		62 823	96,83
		Sous-total	1 982 823	1 920 000		62 823	96,83
615		TRAV. ENTR. ET REPAR	1 973 650	1 909 592	- 16 844	80 902	95,90
		Sous-total	1 973 650	1 909 592	- 16 844	80 902	96,75
616		PRIMES ASSURANCES	1 043 527	1 043 527		0	100,00
		Sous-total	1 043 527	1 043 527		0	100,00
622		REMUNERATIONS INTERM	140 775 029	148 123 292	- 8 791 107	1 442 844	98,98
		Sous-total	140 775 029	148 123 292	- 8 791 107	1 442 844	105,22
623		PUBLICITE INFOR PUBL	31 230 000	31 295 941	- 3 878 028	3 812 087	87,79
		Sous-total	31 230 000	31 295 941	- 3 878 028	3 812 087	100,21
624		TRANS. BIENS. COLL.	3 752 048	3 558 256	- 3 950	197 742	94,73
		Sous-total	3 752 048	3 558 256	- 3 950	197 742	94,84
625		DEPLACEMENTS MISS	5 282 117	5 206 247	- 6 000	81 870	98,45
		Sous-total	5 282 117	5 206 247	- 6 000	81 870	98,56
626		FRAIS POSTAUX ET TEL	2 000 000	1 289 323	- 40 045	750 722	62,46
		Sous-total	2 000 000	1 289 323	- 40 045	750 722	64,47
628		CHARGES EXTERNES DIV	21 560 806	20 460 088	- 1 287 589	2 388 307	88,92
		Sous-total	21 560 806	20 460 088	- 1 287 589	2 388 307	94,89
631		IMPOTS, TAXES ET VER	4 000 000			4 000 000	
		Sous-total	4 000 000			4 000 000	00,00
641		REMUNERATION PERSONN	125 000 000	88 774 046	- 1 467 254	37 693 208	69,85
		Sous-total	125 000 000	88 774 046	- 1 467 254	37 693 208	71,02
645		CHARGES SOCIALES CPS	60 000 000	37 692 078	- 3 303 224	25 611 146	57,31

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : B29 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Programme	Libellé		Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles	% Cred. Cons.
			Sous-total	60 000 000	37 692 078	- 3 303 224	25 611 146	62,82
647		AUTRES CHARGES SOCIA		250 000	225 000		25 000	90,00
			Sous-total	250 000	225 000		25 000	90,00
651		REDEVANCES BREVETS		11 100 000	2 124 228		8 975 772	19,14
			Sous-total	11 100 000	2 124 228		8 975 772	19,14
681		DOTATIONS AUX AMORTI		2 200 000	2 094 358		105 642	95,20
			Sous-total	2 200 000	2 094 358		105 642	95,20
Total Fonctionnement				444 200 000	348 667 940 (*)	- 19 016 701 (*)	114 548 761	78,49
TOTAL				1 043 200 000	641 042 468	- 19 016 701	421 174 233	61,45

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : B29 Budget Principal

RECETTES

Compte	Programme	Libellé	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions	% Crad. Cons.
131		SUBVENTION EQUIPEMEN	586 000 000	175 000 000		411 000 000	29,86
		Sous-total	586 000 000	175 000 000		411 000 000	29,86
281		AMORT. IMMOB. CORPOR	2 200 000	2 094 358		105 642	95,20
		Sous-total	2 200 000	2 094 358		105 642	95,20
Total Investissement			588 200 000	177 094 358		411 105 642	30,11
606		ACHATS APPRO. NON ST		81 853 (*)	- 81 853 (*)		
		Sous-total	0	81 853	- 81 853	0	00,00
744		SUBV. EXPLOIT. TERRI	385 000 000	385 000 000			100,00
		Sous-total	385 000 000	385 000 000		0	100,00
758		DIVERS AUTRES PRODUI	70 000 000	7 465 589		62 534 411	10,67
		Sous-total	70 000 000	7 465 589		62 534 411	10,67
771		PRODUITS EXCEP. OPER		81 853		- 81 853	
		Sous-total	0	81 853		- 81 853	00,00
Total Fonctionnement			455 000 000	392 629 295 (*)	- 81 853 (*)	62 452 558	86,29
TOTAL			1 043 200 000	569 723 653	- 81 853	473 558 200	54,61

(*) Etat A ≠ Balance suite à émission d'un titre au 606 (RNE 6/2023). Celui-ci a été régularisé par le titre d'Annul. 1/2023 et le titre de Recettes 11/2023.

Aussi les états suivants sont impactés.

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : B29 Budget Principal

DEPENSES

Compte	Crédits ouverts	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Crédits disponibles
20	151 000 000			151 000 000
21	448 000 000	292 374 528		155 625 472
23	0			0
26	0			0
Total Investissement	599 000 000	292 374 528		306 625 472
60	32 050 000	2 951 964	- 222 660	29 320 696
61	5 000 000	4 873 119	- 16 844	143 725
62	204 600 000	209 933 147	- 14 006 719	8 673 572
63	4 000 000			4 000 000
64	185 250 000	126 691 124	- 4 770 478	63 329 354
65	11 100 000	2 124 228		8 975 772
68	2 200 000	2 094 358		105 642
Total Fonctionnement	444 200 000	348 667 940	- 19 016 701	114 548 761
TOTAL	1 043 200 000	641 042 468	- 19 016 701	421 174 233

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

SYNTHESE ETAT DE CONSOMMATION ET DE REALISATION

Exercice : 2023

Ucg : B29 Budget Principal

RECETTES

Compte	Prévisions	Mandats ou OR émis	Mandats ou OR annulés	Différence sur prévisions
13	586 000 000	175 000 000		411 000 000
28	2 200 000	2 094 358		105 642
Total Investissement	588 200 000	177 094 358		411 105 642
60	0	81 853	- 81 853	0
61	0			0
62	0			0
64	0			0
74	385 000 000	385 000 000		0
75	70 000 000	7 465 589		62 534 411
77	0	81 853	- 81 853	- 81 853
Total Fonctionnement	455 000 000	392 629 295	- 81 853	62 452 558
TOTAL	1 043 200 000	569 723 653	- 81 853	473 558 200

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

ETAT C

129 : INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Le : 11-MARS -24 10:46:52

B29 : Budget Principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	588 200 000	455 000 000	1 043 200 000
Titres de recettes émis	177 094 358	392 629 295	569 723 653
Réductions de titres		81 853	81 853
Recettes nettes	177 094 358	392 547 442	569 641 800
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	599 000 000	444 200 000	1 043 200 000
Mandats émis	292 374 528	348 667 940	641 042 468
Annulations de mandats		19 016 701	19 016 701
Dépenses nettes	292 374 528	329 651 239	622 025 767
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		62 896 203	
Déficit	115 280 170		52 383 967

TABLEAU GENERAL DE L'EXERCICE 2023

ETAT D

129 : INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Le : 11-MARS -24 10:4

B29 : Budget Principal

1 - EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE

<u>Opérations de fonctionnement</u>		<u>Opérations d'investissement</u>	
PRODUITS (classe 7)	392 547 442 /	Recettes d'investissement	177 094 358
CHARGES (classe 6)	329 651 239 /	Dépenses d'investissement	292 374 528 /
Résultat de l'exercice à reporter	Excédent 62 896 203	Solde des opérations d'investissement	Déficit - 115 280 170
		Rajout au résultat cptes non budgétaire (c/165)	
		Solde du compte 165 au 31/12/2023	0
		Déduction faite du solde du c/165 au 31/12/2022	0
		Soit résultat non budgétaire	0
		Diminution du fonds de roulement	- 52 383 967

2 - SITUATION GENERALE

	Réserves	Situation initiale	Résultats de l'exercice	Résultat non budgétaire	Situation finale
Résultats de fonctionnement reportés					
Excédentaires		97 484 110	62 896 203		160 380 313
Déficitaires					
Différence entre Investissements et financements					
Excédentaires		94 627 008			
Déficitaires			- 115 280 170		- 20 653 162
Situation globale		192 111 118	- 52 383 967		139 727 151

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

Page 001 / 006

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE				SOLDE		
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit
1068		14 509 519			82 974 591		97 484 110		97 484 110
TOTAL 106		14 509 519			82 974 591		97 484 110		97 484 110
TOTAL 10		14 509 519			82 974 591		97 484 110		97 484 110
120		82 974 591			82 974 591		82 974 591		82 974 591
TOTAL 120		82 974 591			82 974 591		82 974 591		82 974 591
TOTAL 12		82 974 591			82 974 591		82 974 591		82 974 591
131		105 000 000					105 000 000		105 000 000
1311				175 000 000			175 000 000		175 000 000
TOTAL 131		105 000 000		175 000 000			280 000 000		280 000 000
TOTAL 13		105 000 000		175 000 000			280 000 000		280 000 000
TOTAL 1		202 484 110		175 000 000	82 974 591	82 974 591	460 458 701		377 484 110
2131			268 752 267				268 752 267	268 752 267	
TOTAL 213			268 752 267				268 752 267	268 752 267	
218	10 603 197		22 114 128				32 717 325	32 717 325	
2183			765 994				765 994	765 994	
2184			742 139				742 139	742 139	
TOTAL 218	10 603 197		23 622 261				34 225 458	34 225 458	
TOTAL 21	10 603 197		292 374 528				302 977 725	302 977 725	
261	71 599						71 599	71 599	
TOTAL 261	71 599						71 599	71 599	
TOTAL 26	71 599						71 599	71 599	
2818		301 804		2 094 358			2 396 162	2 396 162	2 396 162
TOTAL 281		301 804		2 094 358			2 396 162	2 396 162	2 396 162
TOTAL 28		301 804		2 094 358			2 396 162	2 396 162	2 396 162

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

Page 002 / 006

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
TOTAL 2	10 674 796	301 804	292 374 528	2 094 358			303 049 324	2 396 162	303 049 324	2 396 162
4011		20 952 973			20 952 973		20 952 973	20 952 973		
4012					160 598 314	198 777 787	160 598 314	198 777 787		38 179 473
4041		295 542			295 542		295 542	295 542		
4042					211 934 024	292 374 528	211 934 024	292 374 528		80 440 504
408		19 016 701			19 016 701	33 313 810	19 016 701	52 330 511		33 313 810
TOTAL 40		40 265 216			412 797 554	524 466 125	412 797 554	564 731 341		151 933 787
411122	851 290						851 290		851 290	
411123					7 547 442	4 624 989	7 547 442	4 624 989	2 922 453	
TOTAL 41	851 290				7 547 442	4 624 989	8 398 732	4 624 989	3 773 743	
421		3 440			76 875 423	76 871 983	76 875 423	76 875 423		
TOTAL 42		3 440			76 875 423	76 871 983	76 875 423	76 875 423		
431		365 137			34 865 383	37 692 078	34 865 383	38 057 215		3 191 832
TOTAL 43		365 137			34 865 383	37 692 078	34 865 383	38 057 215		3 191 832
4411					175 000 000	175 000 000	175 000 000	175 000 000		
4417					385 000 000	385 000 000	385 000 000	385 000 000		
44566					223	223	223	223		
44567	944				223		1 167		1 167	
TOTAL 44	944				560 000 446	560 000 223	560 001 390	560 000 223	1 167	

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

Page 003 / 006

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE				SOLDE		
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
46631					60 615		60 615	60 615	
TOTAL 46					60 615		60 615	60 615	
4718					211 708 322	212 490 929	211 708 322	212 490 929	782 607
4721					2 000		2 000	2 000	
TOTAL 47					211 710 322	212 490 929	211 710 322	212 490 929	2 000
TOTAL 4	852 234	40 633 793			1 303 796 570	1 416 208 942	1 304 648 804	1 456 840 735	3 776 910
515	231 892 677				565 468 211	505 441 806	797 360 888	505 441 806	291 919 082
581					2 094 358	2 094 358	2 094 358	2 094 358	
TOTAL 5	231 892 677				567 562 569	507 536 164	799 455 246	507 536 164	291 919 082
606			2 442 830	222 660			2 442 830	222 660	
6061			390 441				390 441		
60611			93 927	81 853			93 927	81 853	
60612			64 000				64 000		
6063			32 642				32 642		
6065			9 977				9 977		
TOTAL 60			3 033 817	304 513			3 033 817	304 513	

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

Page 004 / 006

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE				Total de l'année		SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Débit	Crédit	Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit				
614			1 920 000				1 920 000			
615			1 909 592	16 844			1 909 592	16 844		
616			1 043 527				1 043 527			
TOTAL 61			4 873 119	16 844			4 873 119	16 844		
622			148 123 292	8 791 107			148 123 292	8 791 107		
623			24 251 993	3 878 028			24 251 993	3 878 028		
6236			72 780				72 780			
6237			5 744 190				5 744 190			
6238			1 226 978				1 226 978			
624			1 801 367	3 950			1 801 367	3 950		
6247			1 756 889				1 756 889			
625			5 131 747	6 000			5 131 747	6 000		
6256			4 500				4 500			
6257			70 000				70 000			
626			1 283 523	40 045			1 283 523	40 045		
6262			5 800				5 800			
628			13 992 186	1 287 589			13 992 186	1 287 589		
6288			6 467 902				6 467 902			
TOTAL 62			209 933 147	14 006 719			209 933 147	14 006 719		

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

Page 005 / 006

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE				SOLDE			
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année			
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
641			88 774 046	1 467 254			88 774 046	1 467 254		
645			37 692 078	3 303 224			37 692 078	3 303 224		
647			225 000				225 000			
TOTAL 64			126 691 124	4 770 478			126 691 124	4 770 478		
651			2 116 074				2 116 074			
6518			8 154				8 154			
TOTAL 65			2 124 228				2 124 228			
6811			2 094 358				2 094 358			
TOTAL 68			2 094 358				2 094 358			
TOTAL 6			348 749 793	19 098 554			348 749 793	19 098 554		
744				385 000 000				385 000 000		
TOTAL 74				385 000 000				385 000 000		
7588				7 465 589				7 465 589		
TOTAL 75				7 465 589				7 465 589		
7718				81 853				81 853		
TOTAL 77				81 853				81 853		
TOTAL 7				392 547 442				392 547 442		

Exercice 2023

BALANCE AU 31/12/23

Ucg B29

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
Résultat										62 896 203
Résultat ONB										
TOTAL	243 419 707	243 419 707	641 124 321	588 740 354	1 954 333 730	2 006 717 697	2 838 877 758	2 838 877 758	598 745 316	598 745 316

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires				
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
237 Avances et acomptes				
232 Immobilisations incorporelles en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211 Terrains				
212 Aménagements de terrains				
213 Constructions	268 752 267		268 752 267	
214 Constructions sur sol d'autrui				
215 Installations techniques, matériels, outillage				
216 Collections				
218 Autres immobilisations	34 225 458	2 396 162	31 829 296	10 301 393
231 Immobilisations corporelles en cours				
238 Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
261 Participations et créances rattachées à la participation	71 599		71 599	71 599
271 Titres immobilisés (droits de propriété)				
272 Titres immobilisés (droits de créance)				

CADRE 6 - BILAN

11-MARS -24 10:47:05

ETAT F

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Ucg : B29

ACTIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Immobilisations financières</u>				
274 Prêts				
275 Dépôts et cautionnements versés				
277 Autres créances immobilisées				
TOTAL 1	303 049 324	2 396 162	300 653 162	10 372 992
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks en cours</u>				
371 Marchandises (à revendre en l'état)				
<u>Créances d'exploitation : Clients</u>				
411 Clients divers	3 773 743		3 773 743	851 290
413 Douane				
418 Clients, produits non encore facturés				
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
429 Déficits et débits des régisseurs				
438 Produits à recevoir CPS				
4411 Subventions d'investissement				
4417 Subventions d'exploitation				
445 TVA	1 167		1 167	944
462 Créances sur cession d'immobilisations				
463 Autres comptes débiteurs				
458 Comptabilités distinctes rattachées				

CADRE 6 - BILAN

11-MARS -24 10:47:05

ETAT F

Organisme : 129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Ucg : B29

ACTIF	Exercice 2023		NET	Exercice 2022
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS		
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
4581 Maîtrise d'ouvrage				
443 Opérations part. avec état et collectivités				
4684 Produits à recevoir sur RA				
4687 Produits à recevoir				
<u>Créances diverses</u>				
50 Valeurs mobilières de placement				
5117 Chèques impayés				
515 Compte au Trésor	291 919 082		291 919 082	231 892 677
543 Régie d'avance				
545 Régie de recettes				
531 Caisse				
TOTAL 2	295 693 992		295 693 992	232 744 911
COMPTES DE REGULARISATION				
<u>Comptes de régularisation</u>				
481 Charges à répartir				
472 Dépenses à régulariser	2 000		2 000	
486 Charges constatées d'avance				
TOTAL 3	2 000		2 000	
TOTAL GENERAL	598 745 316	2 396 162	596 349 154	243 117 903

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
102 Affectations		
103 Biens remis en pleine propriété des établissements		
106 Réserves	97 484 110	14 509 519
110 Report à nouveau (solde créditeur)		
119 Report à nouveau (perte)		
120 Résultat de l'exercice (bénéfices)	62 896 203	82 974 591
129 Résultat de l'exercice (pertes)		
13 Subventions d'investissement	280 000 000	105 000 000
TOTAL 1	440 380 313	202 484 110
PROVISIONS		
15 Provisions pour risques et charges		
TOTAL 2		
DETTES		
<u>Dettes Financières</u>		
16 sauf 165 Emprunts auprès des établissements		
165 Dépôts et cautionnements reçus		
519 Concours bancaires courants		
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
401 Fournisseurs	38 179 473	20 952 973

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	NET	NET
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
408 Fournisseurs-Factures non parvenues	33 313 810	19 016 701
<u>Dettes d'exploitation: Fiscales et sociales</u>		
421 Personnel		3 440
427 Oppositions		
431 CPS	3 191 832	365 137
4378 Contribution pour la Solidarité		
438 Autres charges sociales		
428 Personnel - Charges à payer		
445 TVA		
<u>Dettes d'exploitation: Dettes diverses</u>		
404 Fournisseurs d'immobilisation	80 440 504	295 542
407 Oppositions		
4191 Avances et acomptes reçus		
4582 Maîtrise d'ouvrage		
466 Crédoeurs divers	60 615	
467 Autres comptes créditeurs		
4682 Charges à payer sur RA		
473 Recettes à transférer		
TOTAL 3	155 186 234	40 633 793
COMPTES DE REGULARISATION		

129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Ucg : B29

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
	NET	NET
4386 Autres charges à payer		
471 Recettes à classer	782 607	
487 Produits constatés d'avance		
4781 Frais de poursuites		
448 Territoire Charges à payer		
477 Gain au change		
TOTAL 4	782 607	
TOTAL GENERAL	596 349 154	243 117 903
Total Classe 1	440 380 313	
Fonds de roulement consolidé des provisions pour créances douteuses	139 727 151	

129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Ucg : B29

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'EXPLOITATION		
<u>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice</u>		
607,608 Achats de marchandises		
6037 Variation des stocks de marchandises		
609 Rabais,remises, ristournes obtenus sur achat		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
<u>Achats stockés d'approvisionnements</u>		
601 Achats de matières premières	7 585 579	6 004 542
602 Autres approvisionnements		
603 sauf 6037 Variation des stocks d'approvisionnement		
61 Achats de sous-traitance	4 856 275	4 250 153
604,605,606 Achats non stockés de matière et fournitures	2 729 304	1 754 389
<u>Services extérieurs</u>		
621 Personnel intérimaire	195 926 428	173 633 533
62 sauf 621 Autres	195 926 428	173 633 533
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
<u>Impôts</u>		
63 Impôts		
<u>Charges de personnel</u>		
641 Rémunération du personnel permanent	121 920 646	105 614 208
643 Rémunération du personnel sur crédits	87 306 792	70 418 797
644 Rémunération du personnel recruté sur convention		

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
<u>Charges de personnel</u>		
645 Charges sociales	34 388 854	35 055 971
646,647,648 Autres	225 000	139 440
<u>Autres charges</u>		
65 Autres charges de gestion courante	2 124 228	1 735 476
<u>Charges financières</u>		
686 Dotations aux amortissements et aux provisions		
661 Charges d'intérêts		
665 Escomptes accordés		
666 Pertes au change		
667 Charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement		
668 Autres charges financières		
<u>Charges exceptionnelles</u>		
671 Charges exceptionnelles sur opérations de l'exercice		
672 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
678 Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	2 094 358	301 804

129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

Ucg : B29

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>		
681 Sur immobilisations : dotations aux amortissements et aux provisions (e	2 094 358	301 804
687 Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
<u>Impôts sur les bénéfices</u>		
69 Impôts sur les bénéfices		
Sous - total	329 651 239	287 289 563
Solde créditeur : Bénéfice	62 896 203	82 974 591
TOTAL GENERAL	392 547 442	370 264 154

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707 Ventes de marchandises vendues dans l'exercice		
<u>Production vendue</u>		
701 702 703 Ventes		
704 Travaux		
705 706 708 Prestations de services et études, activités annexes		
709 Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement		
Montant net du chiffre d'affaires		
<u>Production stockée</u>		
71251 Taxe spécifique des Grands Travaux		
7133 En cours de production de biens		
7134 En cours de production de services		
7135 Produits		
<u>Production immobilisée</u>		
72 Production immobilisée		
<u>Subvention d'exploitation</u>		
74 Subvention d'exploitation	385 000 000	200 000 000
<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>		
78 Reprises sur amortissements et provisions		
<u>Transferts de charges</u>		
79 Transferts de charges		

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2023	Exercice 2022
<u>Autres produits</u>	7 465 589	169 716 954
75 Autres produits	7 465 589	169 716 954
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Produits financiers</u>		
761 De participation		
762 D'autres immobilisations financières		
763 D'autres créances		
764 Revenus de valeurs mobilières de placement		
765 Escomptes obtenus		
766 Gains de change		
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
768 Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>Produits exceptionnels</u>	81 853	547 200
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	81 853	547 200
775 Produits de cessions d'éléments d'actifs		
776 Produits issus de la neutralisation des amortissements		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
778 Autres produits exceptionnels		
774 Produits exceptionnels ope. antérieures		
Sous - total	392 547 442	370 264 154
TOTAL GENERAL	392 547 442	370 264 154

VALEURS INACTIVES

129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

EXERCICE 2023

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDE	
COMPTE	INTITULE	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débit	Crédité

NÉANT

BALANCE DEFINITIVE DE L'EXERCICE 2023

129 INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

COMPTES	DEBIT	CREDIT
1068		97 484 110
120		62 896 203
131		105 000 000
1311		175 000 000
2131	268 752 267	
218	32 717 325	
2183	765 994	
2184	742 139	
261	71 599	
2818		2 396 162
4012		38 179 473
4042		80 440 504
408		33 313 810
411122	851 290	
411123	2 922 453	
431		3 191 832
44567	1 167	
46631		60 615
4718		782 607
4721	2 000	
515	291 919 082	
TOTAUX	598 745 316	598 745 316

Le comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier. Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'Établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Pour l'Administration générale
des Finances Publiques
La responsable de la Division Pilotage
du réseau et recouvrement

27 MAR 2024

Inspectrice Adjointe
des Finances Publiques

Anne Sophie LUCAS

Le payeur de la Polynésie française
par procuration

A Papeete, le 14 MAR 2024

Isabelle COZIEN

L'Ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des mandats de dépenses et du montant des titres de recette inscrits au présent compte financier.

A Papeete, le 14 JUIN 2024

Institut du Cancer
de Polynésie Française
Directrice

Teanini TEMATAHOTOA

Adopté par le conseil d'Administration dans sa séance du

24 JUIN 2024

A Papeete, le 30 JUIL. 2024

Le président du conseil d'Administration,

Le
Président
du
C.A.

INSTITUT DU CANCER DE POLYNESIE FRANCAISE

ATTESTATION DE CONFORMITE

L'ordonnateur soussigné certifie que les montants des opérations budgétaires mentionnés sur la balance générale au 31/12/2023 correspondent à la totalité des opérations budgétaires mandatées et mises en recouvrement par l'établissement au titre de l'exercice 2023

Cette attestation remplace la validation générale portée sur les derniers bordereaux de mandats et de titres.
Celle-ci n'est plus possible du fait de la non intégration dans Poly-GF du montant des rejets effectués par le comptable dans le cumul des émissions des mandats et des ordres de recette.

A Papeete,

Le 24 JUIN 2024

L'ordonnateur

Institut du Cancer
de Polynésie Française
Directrice
Tea'arini TEMATAHOTOA

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : ICP23202081DL

DÉLIBÉRATION N° 2024-9/APF

DU 18 JANVIER 2024

portant approbation du compte financier de l'exercice 2022 de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai et affectation de son résultat

LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021 modifié portant création et organisation de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai » ;

Vu l'arrêté n° 1462 CM du 24 août 2023 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 21/2024/APF/SG du 11 janvier 2024 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 81-2023 du 4 septembre 2023 de la commission de la santé, de la solidarité, du travail et de l'emploi ;

Dans sa séance du 18 janvier 2024

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai pour l'exercice 2022 est arrêté à la somme de quatre cent soixante-quinze millions huit cent soixante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs (475 868 798 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	370 566 994 F CFP
Section II d'investissement	105 301 804 F CFP
TOTAL	475 868 798 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai pour l'exercice 2022 est arrêté à la somme de deux cent quatre-vingt-quatorze millions cent quatre-vingt-neuf mille six cent trente-sept francs (294 189 637 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	287 592 403 F CFP
Section II d'investissement.....	6 597 234 F CFP
TOTAL	294 189 637 F CFP

Article 3.- Le compte financier de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai, pour l'exercice 2022 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	370 566 994	105 301 804	475 868 798
DÉPENSES (en F CFP)	287 592 403	6 597 234	294 189 637
RÉSULTAT	82 974 591	98 704 570	181 679 161

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022, soit un excédent de 82 974 591 F CFP est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves 82 974 591 F CFP.

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2022, le fonds de roulement de l'établissement Institut du cancer de Polynésie française – Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai est de cent quatre-vingt-douze millions cent onze mille cent dix-huit francs (192 111 118 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La Secrétaire,



Jeanne VAIANUI

Président,



Oscar, Manutahi TEMARU